



Communiqué de presse de la Commission de suivi et d'information (CSI) du projet de géothermie profonde en Haute-Sorne

Delémont, le 6 octobre 2023

Séance publique de la CSI du 9 novembre 2023

La CSI invite la population jurassienne à venir s'informer sur le projet de géothermie profonde de Geo-Energie Jura SA. La séance se déroulera le 9 novembre prochain en Haute-Sorne, au Centre de culture et de sport de Courfaivre (CCSC), Chemin du Bruye 4, de 19h00 à 21h30. Elle aura pour but de présenter les travaux de la CSI, de brièvement expliquer le projet et son calendrier, de présenter le cadre réglementaire, et enfin, d'aborder trois questions qui préoccupent particulièrement la population, celles des besoins en eau du projet, du forage exploratoire et de la sismicité induite.

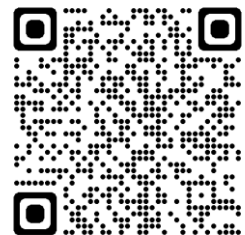
La CSI a été instaurée par le Gouvernement, conformément à la convention tripartite (commune, canton et Geo-Energie Jura SA) de 2015, pour répondre à un besoin d'information, de conciliation et de transparence vis-à-vis du projet de géothermie profonde en Haute-Sorne. Elle se réunit régulièrement et aborde les thèmes clés du projet afin d'offrir une source d'information transparente et complète à toutes celles et tous ceux que le projet intéresse, interpelle ou inquiète. La CSI a ainsi déjà abordé, au cours de ses sept premières séances, plusieurs thématiques comme la gestion du bruit ou la procédure d'établissement des preuves par exemple. Les informations qu'elle a pu obtenir et échanger à ce propos se trouvent sur son site Internet (www.csi-hautesorne.ch) et seront brièvement rappelées lors de la séance publique.

C'est dans cet esprit d'échanges que la CSI a décidé d'inviter la population à découvrir dans une première partie les travaux qu'elle a entrepris et les informations qu'elle a recueillies, notamment vis-à-vis des besoins en eau du projet, puis à assister avec elle, dans une deuxième partie, aux deux présentations suivantes :

1. Les grandes étapes d'un forage exploratoire, de sa réalisation à son abandon : sûreté et intégrité de puits
Par M. Vincent Geyl, de Quartic Advisory, expert en régulation de forage et sûreté et intégrité de puits
2. Les tremblements de terre : échelle de magnitude, risques et mesures de prévention
Par le Dr Philippe Roth, du Service sismologique suisse, spécialiste en sismologie et risques sismiques

La séance sera suivie d'un moment d'échange et de discussion avec l'ensemble des participantes et participants.

Pour des questions d'organisation et de logistique uniquement, nous vous serions reconnaissants, si vous entendez prendre part à la séance, d'annoncer votre présence à l'aide du code QR ci-dessous ou via le lien suivant <https://www.csi-hautesorne.ch/inscription>. Les inscriptions peuvent rester anonymes.



Contacts

Matin : Camille Guittard, Chargée de communication, Bureau de la CSI, 032 420 50 44

Après-midi : Pascal Mahon, Président de la CSI, 076 249 19 44